

PACTE ECONOMIQUE LOCAL GRENOBLE ALPES VENCOREX FEUILLE DE ROUTE 2023

« Solidaires pour relever les défis du territoire Grenoble-Alpes »

Dans le cadre du *Pacte Economique Local Grenoble Alpes*, **Vencorex** s'engage sur des actions et coopérations locales, concrètes et solidaires avec les acteurs publics et privés du territoire, pour réussir les transitions au service de notre territoire et de son attractivité.

En 2023, **Vencorex** mettra ainsi en œuvre, sur le territoire Grenoble Alpes, les actions **collectives (en bleu)** et individuelles (en noir) détaillées dans la présente feuille de route, et rendra compte de leur avancement auprès des partenaires du Pacte.

1. Développer ensemble une stratégie économique favorisant les transitions écologique, énergétique, numérique et sociétale

- Participer à l'observatoire économique Grenoble Alpes afin de produire et diffuser une offre d'analyse de données économiques sur le territoire

Indicateurs : Fournir au moins une contribution à un document de l'observatoire (données, interview, etc)

2. Soutenir la dynamique collective de recherche et d'innovation qui fait la force de notre territoire, pour mieux faire face aux transitions

- Co-organiser au moins un événement par an avec la Métropole et/ou un pôle de compétitivité (Axelera, Tenerrdis...) favoriser les échanges université/recherche/industrie dans les domaines de la chimie, de l'environnement et de la transition énergétique.

Indicateurs :

33 % : amorcer la réflexion sur un événement

66 % : événement mis au point et planifié

100% : événement réalisé

3. Mieux nous connaître et partager nos projets et nos savoir-faire pour être plus forts ensemble

- Participer au réseau des responsables RSE

Indicateur : participation à au moins 75% des réunions

- Echanger et collaborer avec les collectivités locales sur les projets d'aménagement (habitat et

activités économiques, aménagements PPRT) situés à proximité de la plate-forme (zone PPRT, canalisations), en vue d'assurer une cohabitation harmonieuse « ville- industrie », dans un objectif de développement durable commun

Indicateurs / objectifs :

25 % des projets examinés : 25 % ; 50 % : 50 % ; 75% : 75 % ; 100% : 100 %

4. Nourrir notre écosystème par des partenariats et des achats donnant toutes leurs chances aux acteurs du territoire

- Participer au réseau des directeurs des achats

Indicateur : participer à au moins 75% des réunions

- Intégrer au moins un fournisseur ou prestataire du territoire (Métropole, Grésivaudan, Pays Voironnais) dans les appels d'offre ou consultations, chaque fois que cela est réalisable (adéquation des savoir-faire ou compétences)

Indicateurs/objectifs : taux d'intégration des prestataires locaux dans les AO ou consultations

25 % d'intégration par rapport à l'ensemble des AO ;

50 % ; 75% ; 100

- Contribuer à la réduction de l'empreinte carbone de la restauration collective par des actions de sensibilisation (incitation au bio, végétarien, réduction du bœuf, production locale)

Indicateurs / objectifs : 1 action : 25 % ; 2 actions :

50 % ; 3 actions : 75 % ; 4 actions : 100 %

5. Réduire les impacts environnementaux de nos activités

- Adhérer au Plan Climat Air Energie de la Métropole

Indicateur : adhésion au plan d'ici fin 2023

- Décliner le PPE 2021 – 2025 (Plan de Performance Énergétique)

Indicateur / objectif : conformité à l'Indice de Performance Énergétique Interne

6. Contribuer à développer et maintenir les compétences sur le territoire et à faire se rencontrer emplois et compétences

- Participer à un observatoire des métiers permettant d'identifier sur le territoire les métiers mal couverts par l'offre de formation UGA ou les métiers émergents nécessitant de faire évoluer l'offre et notamment l'offre flexible.

Indicateur : Contribution à au moins un document ou outil de l'observatoire en cas de demande (données, interview, etc.) ; Identification de 5 métiers « en tension » pour Vencorex et mise en place de 5 fiches métiers descriptives pour alimenter la base de données commune

- Participer à un Forum des métiers annuel pour faire découvrir dès le plus jeune âge les métiers présents sur le territoire (notamment les métiers en tension ou de demain) et les formations qui y mènent

Indicateur : Présence à l'évènement

- Participer au dispositif "Parcours industrie" pour promouvoir les métiers de l'industrie auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi

Indicateurs : Au moins 1 action proposée

7. Rendre notre territoire plus visible et plus attractif, et en faire une vitrine de nos savoir-faire locaux

- Participer à la démarche de promotion du territoire permettant d'attirer les talents en lien avec la marque Grenoble Alpes

Indicateurs : Participation à au moins 75% des réunions.

- Favoriser l'attractivité de la plate-forme chimique de Pont-de-Claix (Grenoble Chemical Park) en vue de développer des activités nouvelles ou d'implanter des nouvelles sociétés.

Indicateurs :

- Mise en place d'un Appel à Manifestation d'Intérêt avec la Métropole (50%)
- Adhésion à l'Association des Industriels du Sud-Grenoblois

- Participer à des actions de promotion avec le soutien ou en lien avec Grenoble Alpes Métropole

Indicateurs : nombre d'actions

1 action : 25 % ; 2 actions : 50 % ; 3 actions : 75 %
4 actions : 100 %

8. Participer à la gouvernance du Pacte et mettre en œuvre les actions de nos feuilles de route, en nous appuyant sur les outils et coopérations existants

- Participer à la gouvernance du Pacte en allouant des moyens à la réalisation des actions de sa feuille de route, en identifiant un référent pour leur suivi, en actualisant les feuilles de route, en mesurant les résultats, et étant présent lors des évènements annuels

Indicateurs : Participation à au moins 75% des évènements annuels ; Atteinte des objectifs fixés en début d'année

Pour Vencorex

Jean-Carlos FERNANDES

Directeur de l'établissement du Pont-de-Claix

Le 30 / 05 /2023